**Zeitschrift:** Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

**Herausgeber:** Schweizerische Heraldische Gesellschaft

**Band:** 9 (1895)

**Artikel:** Généalogies et chroniques de famille

**Autor:** Grellet, Jean

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-744875

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 11.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

jederseits abgestuft und zeigt einfaches gothisches Masswerk in den Ecken. Das Feld innerhalb dieses Rahmens ist braunrot gehalten. Das beistehende Schema zeigt die Disposition der Einzelheiten:

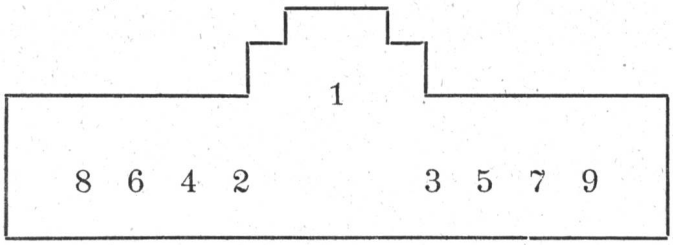


Oben in der Mitte der Randleiste findet sich in deutlichen arabischen Ziffern die Jahrzahl 1492.

Die Mitte des Gemäldes wird eingenommen durch den von zwei Löwen gehaltenen, gekrönten Reichsschild. Dieser Schild von einfachster Form ist grösser als die übrigen Wappen gehalten; in gelbem Feld enthält er den zweiköpfigen Adler, ganz schwarz, mit hellgelben Schnäbeln (ohne Kronen oder Nimben). Die Kaiserkrone darüber ist mit farbigen Edelsteinen besetzt und blau gefüttert; die Löwen, die als Schildhalter fungiren sind gelb mit rotem Rachen und ausgestreckter Zunge dargestellt, derjenige zur Rechten zeigt sich im Profil, der zur Linken en face. Unten folgen dann in dem oblongen Streifen die Wappenschilde der VIII alten Orte, je 4 gegen die Mitte zu gestürzt, und einer dicht an den andern gelehnt, dem Rang der Kantone nach gruppiren sich die Schilde um die Mitte. 2 und 3 sind die wolerhaltenen Wappen von Zürich und Bern. Von Nr. 4 ist nur eine blaue Ecke erhalten. Der Schild gehört Luzern. Nr. 5 ist der wohlerhaltene Uristier; Nr. 6, ehemals das Wappen von Schwyz, ist total zerstört, ebenso Nr. 7, von welchem nur noch die rote rechte Oberecke des Schildes sichtbar ist. Hier war das rot-weiss quergeteilte Wappen von Unterwalden gewesen. Nr. 8 zeigt die wolerhaltene blaue Binde von Zug, während von Nr. 9, wo wir Glarus zu suchen haben, nichts mehr zu sehen ist.

Die ganze Malerei ist denkbar einfach, aber sehr dekorativ; die Schilde sind leicht zu restauriren und werden, wenn wieder hergestellt, einen sehr wirksamen Schmuck des Landvogteischlosses bilden.

Herrn Architekt R. Moser, in Baden, dem kundigen Restaurator der Klosterkirche von Königsfelden, gebührt das Verdienst die Malereien gerettet zu haben; mit der Renovirung derselben ist Hr. Maler Steimer betraut.

Einmal wieder hergestellt, werden diese heraldischen Fassadenbilder ein wertvolles Spezimen für die bisher nur aus den Miniaturen bekannten, malerischen Ausschmückungen gotischer Tore und Türme bilden und verdienen als solche durchaus die ihnen zu teil gewordene Erhaltung und Erneuerung. E. A. Stuckelberg.

# Généalogies et Chroniques de famille

## I

Plusieurs abonnés nous ont écrit dernièrement pour nous demander comment ils devaient s'y prendre soit pour faire des recherches sur leur famille, soit pour en dresser la généalogie. Après avoir donné

individuellement à nos correspondants les renseignements demandés, l'idée nous est venue qu'en consacrant dans les *Archives* un article à ce sujet nous rendrions service à un assez grand nombre de lecteurs désireux de s'enquérir des origines et des destinées de leur famille et qui ne sont retenus que faute de savoir comment se mettre à la besogne; d'autres possédent déjà des documents, mais se demandent comment les mettre en œuvre. Nous nous efforcerons de donner quelques indications générales qui naturellement devront être plus ou moins modifiées et complétées dans chaque cas particulier.

Mais avant tout examinons la légitimité de travaux de cette nature et l'esprit dans lequel ils doivent être entrepris.

La Bible nous dit à la vérité de ne pas nous attacher à des questions folles, à des généalogies sans fin qui sont inutiles et vaines, mais elle ne manque pas une occasion de nous donner des généalogies très complètes des patriarches, d'où nous concluons que les généalogies elles-mêmes ne sont pas inutiles, mais qu'elles ne doivent pas être l'occasion de folles vanités. Nous descendons en effet tous d'Adam, c'est entendu, donc le plus ancien ancêtre de chaque famille est de la même antiquité, seulement il s'est perdu un plus ou moins grand nombre d'anneaux de la chaîne qui nous relie à lui. Pour tous indistinctement la filiation est rompue depuis Adam jusqu'au moyen âge, c'est à dire pendant quelques mille ans; à peu près tout le monde peut la rétablir sans trop de difficultés pour les deux derniers siècles; les plus heureux feront remonter leur généalogie authentique à 600 environ; la différence n'est donc que de 400 ans. Qu'est-ce que cela auprès des 40 ou 50 siècles qui restent en blanc pour les maisons princières comme pour le plus humble laboureur? Il n'y a guère là de quoi tirer grande vanité et cela d'autant moins que souvent une famille ne peut faire remonter son origine aussi loin que telle autre, non parce qu'elle est moins distinguée mais parce qu'un incendie, une crue d'eau, un accident quelconque a détruit les documents qui lui auraient permis de rechercher ses ancêtres. Des causes toute fortuites entrent donc pour une certaine part dans l'établissement d'une généalogie et si certaines familles peuvent énumérer une longue liste d'aïeux qui ont brillé aux premières charges de l'Etat, on ne peut pas dire que ceux qui ont vécu dans une sphère plus humble et dont l'action ne s'est guère étendue au-delà de la commune aient été moins honorables et aient rendu moins de services à la patrie. Nous estimons donc que toutes les familles, quelque modestes qu'elles soient, peuvent avec la même légitimité s'intéresser à leurs ascendants et nous connaissons tels « livres de raison » tenus de génération en génération par de simples cultivateurs qui ne le cèdent pas en intérêt aux chroniques des familles les plus huppées. Ces gens n'ont-ils pas également vécu, agi, pensé, n'ont-ils pas aussi eu leur part de joies et de souffrances qui constituent une existence? N'ont-ils pas en quelque mesure contribué au développement de l'ensemble, donné leur coup de truelle à l'édifice social? Ils sont les représentants de certains traits de mœurs et de caractères peut-être aujourd'hui disparus. Toutes ces manifestations de la vie d'autrefois sont attachantes, aussi est-il absurde de dire qu'une famille qui n'a pas de parchemins ne saurait donner matière à une chronique intéressante. La seule pensée que l'on appartient à une famille sans grand relief ne doit retenir personne disposant de loisirs et ayant le goût de la chose, de chercher à s'initier à la vie des ancêtres auxquels il doit l'existence.

Au reste la curiosité que l'on éprouve à l'égard des générations passées est inhérente à la nature humaine. Notre propre vie nous paraît toujours assez importante pour que nous désirions que nos enfants et petits-enfants gardent un bon souvenir de nous, qu'ils s'intéressent à nos faits et gestes qui occupent une si large place dans nos préoccupations journalières. Cette faiblesse, si c'en est une, de voir tout au moins notre nom conservé dans un petit recoin de la postérité, beaucoup la partagent; mais comment pouvons-nous espérer voir ce désir se réaliser si nous-mêmes nous ne donnons l'exemple en reportant quelquefois nos pensées sur ceux qui nous ont précédés? A un autre point de vue encore nos ancêtres méritent d'éveiller notre intérêt. L'histoire d'un pays en retraçant ses origines, ses crises, ses progrès explique le développement de ses institutions et fait comprendre son état actuel. Il n'en est pas autrement des individus qui sont l'unité dont se compose la patrie. Ils sont le temps présent et leur histoire des temps passés est représentée par leurs ancêtres. Ne sommes-nous en effet pas dans une large mesure le produit des qualités et des défauts, des succès et des défaillances de nos pères et arrière grand-pères? N'avons-nous pas de commun avec eux, certains traits de visage et de caractère, ne retrouvons-nous pas en eux tel de nos goûts et de nos penchants qui autrement ne s'expliqueraient pas? Les questions d'atavisme méritent au plus haut degré d'attirer l'attention du moraliste, et moralistes nous le sommes tous un peu. La connaissance de la vie de nos aïeux nous révèlera souvent le pourquoi de tel repli de notre propre être resté peut être jusqu'alors un mystère pour nous-mêmes.

Des recherches sur le passé d'une famille nous semblent donc pleinement se justifier en dehors de toute question de vanité. Si du reste elle voulait se mettre de la partie, elle éprouverait de rudes déconvenues car il n'est famille qui n'ait eu ses brebis galleuses dont il faut bien faire mention; une chronique de famille n'aura de valeur que si elle est absolument sincère et ne farde aucunement la vérité.

Enfin sans en tirer vanité nous pouvons dans un sentiment de piété filiale être fiers de ceux de nos ancêtres qui se sont distingués ou qui ont simplement été des hommes laborieux, droits et de caractère. Efforçons-nous de les imiter et laissons leur souvenir en exemple de nos après-venants. Nous pourrions encore relever les services que le généalogiste rend à l'historien en rectifiant des dates, rétablissant des faits et surtout en sauvant de la destruction certains documents, des liasses de lettres qu'il conservera pieusement pour en extraire des données en vue de sa chronique de famille; ces papiers sont parfois l'écho des impressions personnelles de témoins d'évènements historiques et presque toujours ils révèlent des traits de mœurs ou de menus incidents en apparence sans grande valeur en eux-mêmes, mais qui, placés en parallèle avec d'autres renseignements, contribuent à jeter un jour nouveau sur toute une époque.

Mais nous croyons en avoir dit assez pour démontrer l'utilité des recherches se rattachant aux souvenirs de famille, d'autant plus que nous prêchons peut-être à des convertis, et nous allons nous attacher à donner quelques indications pratiques sur la manière de procéder pour trouver des renseignements et pour leur mise en œuvre.

La première démarche à faire pour celui qui veut entreprendre de reconstituer l'histoire de sa famille est de s'approcher des personnes

âgées de son entourage qui, autrefois, peut-être même dans leur enfance, ont connu des membres de la famille morts depuis longtemps. La mémoire des vieillards est souvent excellente pour les choses du passé. Par eux on obtiendra des renseignements très précis sur plusieurs générations et leurs récits auront toute la valeur de témoignages de choses vues et vécues. Ils sauront nous donner des renseignements biographiques sur nos grand-pères et arrières grand'mères, nous dépeindre leur extérieur, leur caractère, nous conter des anecdotes sur eux et faire un tableau assez vivant de leur existence. Les dates feront défaut par-ci, par-là, mais elles pourront être complétées ultérieurement. Il devra être pris note très soigneusement des renseignements ainsi obtenus dans un cahier ou de préférence sur une feuille séparée pour chaque personne, en mettant en grandes lettres son nom au haut de la page. On pourra même, d'après ces données, faire le plus tôt possible, du personnage qui aura été décrit, une biographie complète, qui sera soumise à notre informant et cas échéant amendée par lui. Ce travail préliminaire sera quelque chose d'acquis et bien qu'il ne doive pas être immédiatement utilisable, nous n'hésitons pas à recommander de commencer par là, car les vieillards disparaissent rapidement et combien de fois n'éprouvons-nous pas le regret de ne les avoir pas interrogés lorsqu'il était temps encore?

Ayant ainsi commencé par ce qui deviendra le couronnement de notre travail, puisqu'il s'agira de générations relativement récentes, nous abandonnerons momentanément ce filon, que nous n'avons exploité au début que pour ne pas laisser perdre une source précieuse d'informations, et nous nous mettrons en devoir de rechercher les plus anciennes générations auxquelles nous pouvons atteindre, pour dès lors procéder méthodiquement, en descendant depuis les temps les plus reculés jusqu'à nous. Telle est la marche logique et la plus pratique à suivre. Il faut établir la souche et de ce point descendre le cours des siècles, d'étape en étape, jusqu'à l'époque moderne. La souche ne se trouvera naturellement pas au moment où la famille a pris naissance, c'est-à-dire a adopté un nom héréditaire; dans la plupart des cas il serait impossible de remonter jusque-là, mais par souche nous entendons simplement le plus ancien ancêtre qui puisse être découvert.

Au premier abord il semble difficile de remonter bien haut, mais heureusement il existe partout, à moins qu'elles n'aient été détruites par un incendie, des archives publiques, soit communales soit de l'Etat, dans lesquelles on pourra puiser avec d'autant plus de chances de succès qu'autrefois on voyageait peu et n'avait que rarement avantage à changer de domicile. Des obligations et surtout des droits matériels retenaient les habitants dans la commune d'origine et y ramenaient tôt ou tard les absents. C'est ainsi que tous les membres, à quelques exceptions près, de familles entières, ont, de génération en génération, vécu pendant plusieurs siècles dans la même ville, le même village. Il est ainsi plus aisé d'établir la filiation de nos prédécesseurs qu'il ne le sera de rechercher les générations du XIX$^{e}$ siècle, disséminées aux quatre vents des cieux.

Chaque manuscrit des archives qu'il s'agisse de chartes, de rôles d'enchères de bois et d'herbe, de rentiers ou de simples quittances, peut nous fournir certains indices sur des membres de la famille qui nous intéresse et pour arriver à un résultat aussi complet que possible, surtout

si l'on vise à une chronique de famille très délaissée, il faudra se livrer à un long et minutieux travail. Le résultat répondra à peine au temps qui aura été consacré à ce dépouillement, puisqu'il est d'un assez mince intérêt de savoir qu'un tel a misé l'herbe d'un champ, ou qu'il a emprunté cent francs à la commune et il sera assez rare de trouver là l'indication d'une filiation qu'on n'aura pas découverte ailleurs. Pour cette raison il y aura lieu de ne recourir à ces sources secondaires que dans les cas où un anneau de la chaîne manquera avec persistance à l'appel.

En général il suffira de compulser soigneusement les trois principales sources d'information, qui sont:

1° Les recueils de reconnaissances.
2° Les manuels des Assemblées communales.
3° Les registres de l'Etat civil.

Les Reconnaissances sont des actes officiels dressés par devant un représentant du gouvernement ou du Suzerain et dans lesquels les particuliers déclaraient posséder tels ou tels immeubles pour lesquels ils reconnaissaient sous serment être astreints au paiement de telles ou telles redevances, soit en nature soit en argent. Ces reconnaissances, qui étaient renouvelées une ou deux fois par siècle, tenaient en quelque sorte lieu à la fois de nos cadastres et de nos registres d'impôts. — Si nous les mentionnons en premier lieu, c'est que là où elles existent encore au complet elles remontent haut, au XV^e siècle, à la fin du XIV^e et même plus loin. C'est donc là que nous aurons la chance de trouver la souche que nous cherchons, le plus ancien ancêtre qui ait laissé des traces. En effet, pour peu qu'un membre de la famille en question ait possédé un lopin de terre, une vigne, une maison ou un arpent de forêt, le fait sera consigné dans le recueil des reconnaissances de l'époque, avec indication des limites et, ce qui est plus important, de la provenance de la chose possédée. Dans la reconnaissance de François, on trouvera fréquemment la mention qu'il a hérité de son père Louis tel « Morcel de pré » qui faisait partie de la reconnaissance faite 80 ou 100 ans auparavant par le grand-père Abraham. Nous étions peut-être déjà heureux de rencontrer le nom de François et voilà que sa déclaration nous reporte encore de deux générations en arrière. Quelquefois, mais rarement cependant, la filiation est indiquée encore plus loin. Nous avons vu une reconnaissance dans laquelle un certain Guillaume se disant « fils de Guillaume, fils de Jacques, fils de Guillaume, fils de Jacques, fils de Guillaume, fils de Génod » déclare posséder un « Morcel de pré » autrefois reconnu par le dit Génod. Assez souvent aussi à propos d'héritages maternels ou de partages de fortune, les noms des femmes, des frères et des sœurs ainsi que des maris de ces dernières sont indiqués. Ces reconnaissances sont donc une précieuse mine à exploiter.

*(A suivre).* Jean GRELLET.

# Mittelalterliche Sigelstempel.

Eine Anzahl öffentlicher Sammlungen, hauptsächlich aber die Archive schweizerischer Kantone, Städte, Flecken und verschiedener Korporationen besitzen noch eine Menge alter Sigelstempel aus Silber, Bronze oder Stahl. Ein grosser Teil dieser Objekte zeichnet sich nicht nur durch den historischen, sondern auch durch künstlerischen Wert